



# Commerces

## Tisser des liens pour relancer une dynamique

La commune de Villard-Bonnot compte un peu plus d'une cinquantaine de commerces de proximité sur son territoire. Répartis majoritairement sur les centres bourgs de Brignoud et de Lancey, les commerçants de la ville se démarquent notamment par leur diversité. Restaurants, bars, tabacs-presse, boulangeries, boucheries, épiceries et supérettes, coiffeurs et instituts de soins, habillement, pharmacies, agences immobilières et bancaires, primeurs, horticulteurs, producteurs et artisans locaux... le choix est vaste ! Un véritable atout pour une ville d'un peu plus de 7 000 habitants, comme l'a démontré la crise sanitaire de 2020.



Quelques mots de...

**Patrick Beau**

Maire de Villard-Bonnot

**« L'objectif de dynamiser les activités commerciales fait partie des axes du projet de votre municipalité.**

*Pour ce faire, nous nous engageons à la réalisation d'actions très concrètes. Première d'entre elles, le déplacement du marché de Lancey sur la place de la République en vue d'élargir l'offre. La création de places bleues supplémentaires en facilitant l'accès aux commerces, l'utilisation du bon d'achat des seniors au profit des commerces locaux, ont également permis de satisfaire à des besoins très attendus.*

*Le retour des réponses au questionnaire commerces vient également ajuster les orientations que nous menons pour le bien vivre à Villard-Bonnot. Enfin, le contexte sanitaire a révélé l'importance de l'existence des commerces de proximité. Même si parfois la nécessité impose de s'adapter à internet, nos commerçants sont indissociables à notre quotidien et contribuent grandement au lien social qui nous anime.*

*Alors, n'hésitez pas à franchir leurs portes, vous y trouverez le service, la qualité et toute la richesse de la diversité de notre ville. » ●*



## À la rencontre de nos commerçants

### [ Municipalité ]

### Une commission et une enquête, pour mieux se connaître

À l'été 2020, plusieurs commissions ont vu le jour. Parmi elles, la commission « Finances, économie et commerce local » examine les questions économiques de la Ville, notamment celles spécifiquement attachées au commerce de proximité, qui peuvent être soumises lors d'un Conseil Municipal. Son rôle est consultatif. Constitué de 7 élus de la majorité et 2 élus de la minorité, ce groupe d'étude s'est déjà réuni deux fois\* depuis le début de ce mandat : le 19 octobre 2020 et le 13 septembre 2021. À l'issue de la première session, la proposition de soumettre un questionnaire aux commerçants locaux fut rapidement validée. Remis en main propre aux principaux intéressés, ce formulaire avait pour objectif de mieux connaître les commerçants, leur activité mais également de recueillir leur opinion sur la Commune et sur l'éventuelle création d'une union commerçante locale. L'initiative d'une telle enquête a permis d'amorcer le travail vers une meilleure relation entre Municipalité et acteurs économiques de proximité (voir bilan de l'enquête page de droite). ●

\* Deux fois spécifiquement sur la question du commerce local.

### [ En action ]

## 1 Faire vivre les commerces locaux

Mises bout à bout, ce sont les petites actions qui amènent à de grands changements. En 2021, plusieurs opérations et projets ont vu le jour afin de soutenir et aider le commerce local. Du côté des aménagements, une trentaine de places de stationnement à durée limitée (10-20 minutes de 7 h à 19 h) a été créée à proximité des boutiques.

**C'est agréable d'avoir des commerces,  
mais ça l'est davantage lorsqu'on peut s'y rendre facilement !**

La Municipalité a d'ailleurs pu compter sur l'implication des commerçants pour la distribution des disques bleus, sésame nécessaire pour l'usage de ces places ! À noter que des marquages « arrêt minute » sont venus compléter cette démarche d'accès facilité.

De plus, afin d'aider à l'attractivité des boutiques et leur devanture, la Municipalité a renforcé les aides aux ravalements de façades et a lancé une étude pour l'aménagement d'un grand parking gratuit à Lancey, sur l'avenue des Papeteries. Enfin, 2021 a vu la création d'un projet solidaire entre Villard-Bonnot, son CCAS et ses commerces de proximité à destination des seniors. Contraint par le virus de la COVID-19 d'annuler le "repas des anciens" en mai dernier, le CCAS a proposé aux habitants âgés de 70 ans et plus et inscrits sur le registre des festivités, un bon d'achat de 35 € valable dans les commerces de la Ville. Ces derniers étaient nombreux à participer à cette opération. ●



## 2 Être visible... sur les supports communaux

**La visibilité d'un commerce profite autant à son propriétaire  
qu'à la ville dans lequel il s'est établi.**

Suivant cette idée, la Commune propose, gratuitement, depuis plusieurs années des espaces sur ses supports, en complément des espaces publicitaires du journal municipal.

Ainsi, le VB-Guide dispose d'un registre des commerces de proximité depuis son édition de 2018. Organisées selon différentes rubriques (services, alimentation, artisanat...), ces pages informent les habitants des boutiques en activité à Villard-Bonnot. Elle fait l'objet d'une mise à jour annuelle, directement auprès des commerçants via un courriel. Le document est distribué en janvier dans toutes les boîtes aux lettres, mais il est également accessible en numérique sur le site de la ville, onglet [ commerces ] et sur l'application mobile « Villard-Bonnot », tuile [ VB au quotidien ] » [ commerces ].

D'autre part, un annuaire en ligne a été créé en 2020 sur notre site [www.villard-bonnot.fr](http://www.villard-bonnot.fr)

Gratuit, cet espace présente un double avantage : entièrement numérique, il évolue toute l'année (suppression, ajout...); les commerçants peuvent eux-mêmes s'inscrire, se radier ou modifier leurs informations, via le formulaire proposé. Les nouveaux arrivants sont régulièrement incités (flyer, panneaux lumineux, site, application...) à se faire connaître en écrivant au service communication. ●

② [com@villard-bonnot.fr](mailto:com@villard-bonnot.fr) - <http://www.villard-bonnot.fr/fr/ajouter-un-commerce>





Pas de commerces sans commerçants !

### 3 Garder le lien, grâce au groupe contact

Inauguré en 2020, le partenariat entre le groupe contact de la Gendarmerie de Meylan et la Police Municipale de la Ville a de beaux jours devant lui. L'idée est d'effectuer régulièrement des tournées auprès des commerçants afin de créer et d'entretenir un lien privilégié avec eux. Les maîtres-mots sont « Proximité », « Échanges » et « Prévention ». Comme l'expliquent Virginie, Patrick et Santo, policiers municipaux : « La proximité est essentielle à l'échelle d'une commune. Ces visites sont l'occasion de faire le point sur les problématiques du quotidien rencontrées par les commerçants tout autant que de prendre simplement de leurs nouvelles ». ●

## Comprendre les besoins et agir

### [ Dialoguer ]

#### Résultat de l'enquête, un temps d'échanges et de convivialité

À l'automne 2020, une enquête était lancée auprès des commerçants de la ville. L'objectif était de mieux les connaître et de comprendre quels étaient leurs besoins et leurs attentes. Une année s'est écoulée depuis et le temps du bilan est venu. Les résultats présentés ci-dessous ont été réalisés sur la base des retours obtenus. La Municipalité a reçu les participants en Mairie, à l'occasion d'un temps d'échange convivial le 18 octobre 2021, afin de leur faire un retour sur cette enquête et les remercier de leur implication.

#### Faire connaissance

Sur 50 questionnaires distribués, 24 retours ont été enregistrés. Parmi eux, on trouve majoritairement des coiffeurs et professionnels du soin (6), des services (5), des commerces de détails/alimentations (4), des boutiques d'habillements (4), des tabacs presse/loto (3), des professionnels de santé (1) et des bars/restaurants (1). Leurs réponses ont permis d'établir quelques données de base sur leurs activités et leur clientèle. Ainsi, on apprend que ces commerces sont majoritairement ouverts au public du mardi au samedi ; 63 % ouvrent le lundi et 25 % le dimanche. Un peu moins de la moitié dispose d'une visibilité sur internet (site ou réseaux sociaux) et parmi eux, seulement 4 % proposent un service de vente en ligne. Enfin, on observe que 63 % des commerçants ne résident pas sur la Commune et que pour 58 % d'entre eux, leur clientèle se compose aussi bien de Villardiens que d'habitants des villes voisines. D'ailleurs, l'enquête révèle que pour se rendre chez le commerçant, la voiture reste le mode de déplacement le plus plébiscité. Confortant ainsi le nécessaire développement du stationnement à proximité des boutiques.

#### Freins et besoins

L'idée d'une telle démarche était de comprendre les difficultés rencontrées par les commerçants tout autant que de leur donner l'occasion d'exprimer leurs besoins et leurs idées. Ainsi, sur la base des 24 retours, 29 % d'entre eux ont une perception positive de l'environnement local mais 21 % trouvent la Commune peu attractive. Ils sont enfin 13 % à apprécier le fleurissement de l'espace public, mais regrettent la tristesse des façades. Remplis à l'automne 2020, les questionnaires montraient que 38 % des participants déploraient la propreté et l'état des trottoirs. Un point entendu par la Municipalité qui a fait le nécessaire afin que la nouvelle balayeuse soit en activité dès janvier 2021.

Interrogés sur les points pour améliorer leur activité, les 24 commerces ont mis en lumière plusieurs axes de travail tels que l'animation (21 %), la visibilité internet (21 %), leur signalétique (29 %), le stationnement (79 %), la circulation automobile (29 %), les relations entre commerçants (25 %) et celles avec la Mairie (29 %). ●

Détails du bilan sur internet



## Construire ensemble...

### [ Avenir ]

#### Quelle(s) piste(s) de réflexion(s) ?

En proposant ce questionnaire, la Commune souhaitait également sonder ses commerces sur la création éventuelle d'une union commerçante. Ce genre d'organisation est assez fréquent dans les communes car il est source d'idées, de projets et donc de dynamisme et d'attractivité. Toutefois, cela demande du temps et de l'investissement. L'enquête a montré que 50 % des participants seraient favorables à la création d'une union commerçante. Un peu plus de la moitié se dit prête à participer à l'animation d'une telle association, mais pour autant 100 % des 24 commerces n'envisagent pas de s'investir personnellement dans son bureau. Il apparaît donc que la formule « Union commerçante » ne soit pas la plus adaptée pour le commerce local villardien. Aussi, le groupe de travail réfléchit d'ores et déjà à de nouveaux moyens de fédérer les acteurs économiques de la ville afin de créer une nouvelle dynamique. ●

